



DECLARATION LIMINAIRE DE L'UNSA EDUCATION AU CDEN 74 DU 15 FEVRIER 2024

Monsieur le Préfet,

Monsieur le DASEN,

Monsieur le président du conseil départemental,

Mesdames et Messieurs les membres du CDEN 74,

Pour L'Unsa éducation, le message à faire passer par cette déclaration est clair. Il ne faut s'en remettre ni au passé ni à l'avenir comme le fait le Président de la République, mais être pleinement dans le présent. Seulement le présent c'est la déliquescence de la Fonction publique et notre gouvernement cherche à masquer les conséquences de sa politique et de sa vision de l'école.

Le présent nous l'avons interrogé et les membres du personnel de l'Education nationale nous écrivent leur sentiment de submersion. Ils nous parlent de surcharge de travail, de manque de remplaçant, de violence physique et verbale qu'ils subissent, de l'impossibilité de faire classe correctement à cause d'un ou plusieurs enfants hautement éruptifs, de l'échec de l'inclusion scolaire, du manque d'AESH, du manque de maitres spécialisés, de psy EN, de médecins, ..., de l'échec de l'orientation, le tout dans un contexte d'injonctions à la réussite. Ils nous signalent aussi leur épuisement, leur sentiment de travail empêché, de leur démission qui approche tout comme de leur dévouement à s'investir corps et âmes dans leur métier, soir, week-end et vacances comprises, refusant parfois les arrêts maladie au détriment de leur santé. Madame la nouvelle-nouvelle ministre, vivez notre vie avant de vous lancer dans de nouvelles réformes !

L'Unsa Education et l'intersyndicale appelaient à la grève et à manifester le jeudi 1^{er} février pour défendre l'école publique et laïque pour tous, plutôt que l'école publique pour les autres ! C'est massivement que nos collègues ont rejoint le mouvement de contestation pour être entendus afin que l'Ecole et ses personnels soient mieux respectés ! La nomination de l'ex-nouvelle ministre et ses communications fracassantes auront finalement eu un mérite, celui de rouvrir un débat médiatique sur l'école publique et l'école privée et de rappeler que l'école privée est financée pour $\frac{3}{4}$ par des fonds publics.

A l'Unsa Education, nous défendons, l'école publique et laïque parce que c'est l'honneur de l'école publique d'être la seule à accueillir tous les élèves, celle qui ne les trie pas et ne les sélectionne pas à l'entrée ou en cours de scolarité, celle qui ne trie pas les programmes scolaires, celle qui défend la laïcité, valeur primordiale de la République. Pour cela, il faut lui donner les moyens de fonctionnement à la hauteur du défi qu'elle doit relever, il faut donc réserver l'argent public à l'école publique.

Nous étions encore « sous le choc » des mesures annoncées par le précédent ministre ; des mesures passéistes, de ségrégation scolaire et sociale. Nous ne pouvons pas cautionner ces choix !

Pour l'Unsa Education, c'est la science qu'il faut écouter pas le bon sens. Il a été annoncé que les moyens seraient là pour mettre en place le projet du « choc des savoirs » mais, dans les faits, les moyens nécessaires n'y sont pas. Ces annonces ne sont pas financées dans les dotations des établissements. Cela conduit à amputer, voire faire disparaître, toute marge d'autonomie et à paralyser toute véritable politique d'établissement, aux dépens des élèves et des conditions de travail des personnels. Une fois de plus, on théâtralise un scénario idéal sur la place publique alors que, derrière le rideau, on contraint les vrais acteurs à s'épuiser pour tenter l'impossible.

Le président de la République et son gouvernement veulent amuser et occuper l'opinion publique avec des contre-feux qui occupent l'espace médiatique : tenues uniques, contrôle des écrans, Marseillaise, théâtre obligatoire, ... Tout cela, pour mieux éviter d'aborder les problèmes de fond.

L'École publique manque de moyens, les conditions de travail y sont dégradées à tous les niveaux et le ministère se focalise sur des objets sans intérêt et détourne au passage de sa destination légitime l'argent public. Là où, d'un côté, on rappelle les règles de rigueur budgétaire, on constate qu'elles n'existent pas quand il s'agit de satisfaire des lubies présidentielles, comme la tenue unique cofinancée par l'état, en jetant de la poudre aux yeux pour séduire l'opinion publique.

Ce que les personnels attendent, c'est du respect et de la reconnaissance, à l'heure où l'attractivité des métiers de l'éducation est en berne. La question des rémunérations est essentielle pour tous les métiers. **L'UNSA Éducation dénonce la logique délétère du Pacte** quand une partie de la revalorisation est liée à un accroissement de la charge de travail, alors que c'est un problème croissant de l'institution scolaire, dénoncé par les personnels dans la dernière édition du baromètre des métiers de **l'UNSA Éducation**.

4 ministres en seulement 7 mois ! Le président de la République mène une valse des ministres de l'Éducation nationale. L'Unsa éducation est consternée par la manière dont l'École est considérée, ou plutôt déconsidérée.

Le pilotage de l'École a besoin de stabilité, les enjeux sont d'ampleur pour toute la jeunesse et l'avenir d'un pays. Il ne s'agit pas seulement de nommer un VPR de la politique éducative arrêtée par le président de la République ou le Premier ministre. Or ces dernières années, le changement perpétuel de pilotage renvoie une image de grande fragilité qui nuit à l'École, ses élèves et ses personnels.

L'UNSA Éducation attend un peu de sérieux et de continuité dans les politiques éducatives pour prendre à bras-le-corps les vrais sujets que sont l'inclusion, la mixité sociale et la revalorisation des métiers où le gouvernement doit agir sur la question des salaires et de l'amélioration des conditions de travail.

Concernant la préparation de rentrée 2024 dans le premier degré, notre département obtient 16 postes malgré les 40 retirés à l'académie de Grenoble. De quoi améliorer le taux d'encadrement ? Non, bien sûr que non, et pire, le fossé continue de se creuser entre la Haute-Savoie et le reste de l'académie et de la France. Notre P/E stagne alors que les autres augmentent malgré une perte de postes. Gagner plus, pour s'enfoncer plus, une nouvelle devise ?

Concernant le second degré, les « créations » de postes annoncées par le ministre lors du CSMAEN du 21/12/2023 et leur déclinaison départementale ne seront pas en nombre suffisant pour permettre la création des groupes de niveaux. Par ailleurs, les mesures envisagées, par les contraintes qu'elles créent avec la mise en barrette nécessaire des emplois du temps, auront des conséquences sur la qualité des emplois du temps des professeurs de mathématiques et de français avec pour effet négatif une dégradation des conditions de travail des personnels, des effets négatifs sur les possibilités de formation continue des personnels du second degré et des effets négatifs sur le travail des équipes pédagogiques pour le suivi des groupes d'élèves.

Le refus de prendre à leur juste mesure les défis éducatifs et pédagogiques, les carences du système en matière d'attractivité et de formation se concrétise par des réponses insatisfaisantes. Les moyens nécessaires à l'accompagnement des élèves qui en ont le plus besoin ne sont pas au rendez-vous et les choix unilatéraux du ministre se font à rebours des constats des besoins de notre système éducatif, notamment au regard des résultats des enseignements qui auraient dû être tirés des dernières études PISA.

Pour nous, il y a urgence à recruter des enseignants pour diminuer le nombre d'élève par classe, à recruter des remplaçants pour ne plus avoir à répartir les élèves dans les autres classes, à recruter des maitres spécialisés, à recruter des PSY EN, à recruter des infirmières, à recruter des personnels d'éducation, d'encadrement, de santé, d'administration mais pour cela il faut accepter l'idée d'investir de manière durable, réfléchi et concertée dans l'éducation.

C'est aussi le besoin en ATSEM qui se fait sentir. La signature de la charte d'engagement des ATSEM par l'association des maires de France en novembre 2023 renforce la reconnaissance des compétences de ces agents. L'obligation d'instruction à trois ans a complexifié la rentrée scolaire et de nombreux ATSEM sont accaparés par les problématiques de propreté ce qui les empêchent d'accomplir sereinement leurs autres missions au sein des écoles. La sécurité et l'accueil serein de tous les élèves nécessitent la présence, dans une école, d'autant d'ATSEM qu'il y a de classes.

Le plan maternelle, mis en ligne en janvier 2023, évoquait les formations inter-catégorielles enseignants-ATSEM. Pourtant de notre enquête, il ressort que pour la grande majorité des répondants, les ATSEM interviennent moins de 12h par classe dont, pour un quart moins de 6h par semaine. Le besoin de formation commune enseignant-ATSEM est prégnant. Pour l'Unsa éducation, c'est un temps plein par classe qui serait nécessaire avec une formation conjointe, enseignant-ATSEM régulière.

Pour conclure cette déclaration, l'UNSA Éducation tient à rappeler qu'il est urgent de mettre à plat le fonctionnement de l'École inclusive et de se donner les moyens de répondre effectivement et pleinement aux besoins tels qu'ils existent de façon criante. Il y a urgence à créer les places nécessaires en ULIS, IME, ITEP

Plus globalement, cela nécessite de dépasser une politique purement comptable qui nie les difficultés de la communauté éducative et fragilise les personnels et les élèves. L'école inclusive, enjeu majeur de l'École, est abordée par l'exécutif comme un slogan sans garantir les conditions d'un accès effectif et réel au droit à l'éducation tel qu'il est défini par la convention internationale des droits de l'enfant. Cette approche met en souffrance des personnels, des enfants et leur famille en n'offrant pas les réponses adaptées aux besoins des élèves.

Pour l'UNSA Education 74

Jean-Michel FRANÇOIS

Emmanuelle LE DUC